

Direction clinique du
nouveau centre hospitalier
Bureau de projet NCH

Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenu le 5 mars 2020, de 18 h 30 à 19 h 30
à la salle 4 du bureau de projet NCH (2505, boul. Henri-Bourassa)

Membres présents :

M^{me} Catherine Bergeron
M. Alain Couillard
M^{me} Daphné Duhamel-Labrecque
M^{me} Geneviève Dupuis
M. Christian Émond
*(nouveau représentant du conseil
Lairet, remplaçant M. Yan Turgeon)*
M. Richard Fournier
M. Luc Gagnon
M. Jean-Thomas Grantham
Sⁱ Huguette Michaud
M. André Ouellet
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Martial Van Neste

Membres absents :

M^{me} Geneviève Bernier
M. Jean-François Darche
M^{me} Renée Désormeaux
M. David Dionne
M^{me} Chantal Dugas
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Chantal Godin
M^{me} Geneviève Hamelin
M. François Pellerin
*(représentant M^{me} Rosanne
Réaume, F.L.A.M.)*
M. Patrick Pépin
M. Yan Turgeon
M^{me} Suzanne Verreault

Observatrice :

M^{me} Audrey Painchaud

Invitée :

M. Mario Chrétien
M^{me} Louise Vézina
(secrétaire de réunion)

La réunion débute à 18 h 35. M. Richard Fournier préside la séance et M^{me} Louise Vézina fait office de secrétaire. Il présente le remplaçant de M. Yan Turgeon, M. Christian Émond, à titre de représentant du Conseil de quartier Lairet ainsi que Mme Daphné Duhamel-Labrecque, de la SQI, qui remplace M^{me} Geneviève Bernier. Il demande à chacun des membres de se présenter.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 4 décembre 2019 et suivis
3. Présentation en lien avec les normes de sécurité en radioprotection
4. Présentation des travaux terminés et à venir
5. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
6. Mise à jour sur la mobilité
7. Mise à jour concernant les œuvres d'art
8. Demandes des citoyens

9. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 4 DÉCEMBRE 2019 ET SUIVIS

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 4 décembre 2019 est adopté sans modifications.

SUIVIS

POINT 5 - PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA PHASE 2, 4^E PARAGRAPHE

Plusieurs problématiques au sujet des panneaux de signalisation dans le secteur de la 24^e Rue, de la 25^e Rue, des rues Perreault et Pierre-Boucher. M^{me} Sonia Tremblay en prend note et une vérification sera faite par la Ville de Québec afin de régler ce problème.

3. PRÉSENTATION EN LIEN AVEC LES NORMES DE SÉCURITÉ EN RADIOPROTECTION

En matière d'introduction à la présentation, M. Fournier explique que le futur Centre intégré de cancérologie (CIC) comprendra un centre de traitement en radiothérapie, avec des équipements de médecine nucléaire où des règles pour la sécurité en radioprotection doivent être suivies. Il présente M. Mario Chrétien, physicien médical au CHU de Québec et responsable de la sécurité en matière de radioprotection. Cette présentation a pour but d'informer les citoyens de ces normes et fait partie des exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Les représentants des conseils de quartier Lairet et Maizerets sont informés que M. Chrétien est disponible pour venir lors d'une séance publique de leur conseil pour faire la présentation aux citoyens du secteur.

M. Chrétien débute en présentant le CIC, regroupant en un seul endroit toutes les activités ambulatoires oncologiques. Ce centre deviendra l'un des plus grands centres au Québec et au Canada. Il y possèdera notamment, un cyclotron, permettant ainsi la production autonome et l'approvisionnement stable en radio-isotopes. Il poursuit en expliquant les différentes composantes du CIC et leur fonctionnement en lien avec les normes de sécurité. Il informe les membres qu'une présentation spécifique du cyclotron sera faite dans le futur, et ce, afin de répondre aux exigences de la CCSN.

En répondant aux différentes questions des participants, M. Chrétien explique les différents fonctionnements de plusieurs appareils par exemple les TEP-CT, HDR, appareil d'imagerie en curiethérapie, les accélérateurs médicaux et tomodynamomètres, les sources radioactives et leur durée de vie et les règles de sécurité les entourant.

Il poursuit la présentation en expliquant le contrôle du rayonnement (transmission d'énergie sous forme d'ondes ou de particules à travers un milieu) et la radioprotection (sécurité). Les moyens utilisés pour la protection sont les suivants : la distance, le temps et le blindage par l'utilisation de tablier, d'écrans, de lunettes plombées (plomb, béton, acier, etc.).

Toute la conception, les calculs et la construction pour chacune des salles doivent être soumis et approuvés par la CCSN qui délivre les permis.

Le contrôle de radioprotection se fait à l'aide de différents moyens mis en place. Le Programme de radioprotection – Manuel qui présente la structure, les politiques, les procédures d'utilisation,

de contrôle de qualité et d'entretien, les formulaires, les guides, etc. Un plan de formation annuel qui détaille la formation à l'arrivée de chaque personne et la formation continue, comprenant des formations électroniques, magistrales et pratiques, ainsi que la publication d'un journal Radpro. Un comité de radioprotection vise l'amélioration constante des performances en radioprotection. Ce comité évalue l'efficacité, la pertinence et l'applicabilité du programme. Il révisé et actualise les procédures et le contrôle des doses – dosimètre personnel qui sert à mesurer la quantité de radiation à laquelle la personne qui le porte est exposée et à confirmer que le personnel ne dépasse pas les limites de dose imposées par la CCSN.

M. Jean-Thomas Grantham mentionne aux membres que, pour se conformer aux règles de la CCSN, une rubrique sera mise prochainement sur le site Internet NCH contenant toutes les informations à ce sujet.

La présentation de M. Chrétien sera jointe au compte rendu de la réunion et sera envoyé à tous les membres du comité.

4. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Robert Topping présente le bilan des travaux en cours de la phase 1 et leurs niveaux d'avancement des différents secteurs. Il souligne que ces travaux 1 sont presque arrivés à terme. Les bâtiments de la centrale d'énergie et des génératrices seront livrés prochainement, au courant de la semaine prochaine, et les stationnements souterrains après les vacances de la construction. M^{me} Tremblay informe que des travaux de réaménagement seront faits sur le boulevard Henri-Bourassa, entre la 22^e Rue et la 24^e Rue afin de permettre l'entrée au stationnement.

Pour ce qui est des travaux de la phase 2, les travaux d'excavation pour les bâtiments soins critiques sont commencés depuis janvier 2020 et la construction du centre de recherche depuis février 2020. La problématique de la circulation du camionnage dans le quartier environnant est revenue et des mesures ont été immédiatement mises en place.

M. Martial Van Neste revient sur le positionnement de la piste cyclable bidirectionnelle, ce qui va à l'encontre de la sécurité et des normes du ministère des Transports. M. Topping lui rappelle que ce point doit être discuté avec les responsables de la Ville de Québec. Mme Tremblay en prend note.

M. Topping termine avec une présentation vidéo de l'état actuel du chantier.

5. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M. Jean-Thomas Grantham présente le bilan des actions de communication et les demandes externes reçues. Des feuillets d'information ont été distribués chez les citoyens (côté du boulevard Henri-Bourassa). Aucune visite chez un citoyen, après une plainte, n'a été faite. Plusieurs plaintes ayant été reçues concernant le camionnage dans le quartier, des actions ont été mises en place : demande d'interdiction à la Ville, patrouilles de jour aux 90 minutes et plusieurs avis aux différentes compagnies sur le chantier.

Une annonce publique concernant la gestion de la Maison Villar sera faite la semaine prochaine.

6. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M^{me} Geneviève Dupuis fait le point sur les journées d'information qui ont eu lieu les 28 et 29 janvier 2020, à L'Hôtel-Dieu de Québec et à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle remercie

particulièrement le RTC pour leur participation. Ils ont su répondre aux questions des employés. Le RTC a bien compris les besoins et a démontré l'augmentation de la desserte.

Une présentation du RTC sera éventuellement faite au comité de voisinage.

7. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M^{me} Dupuis poursuit en montrant, à l'aide d'un plan, les emplacements futurs des œuvres d'art des phases 1 et 2. Pour ce qui est des œuvres de la phase 2, une proposition d'un étalement des œuvres a été faite au Ministère de la Culture. Cet étalement permettrait d'avoir plus d'œuvres sur les différents sites. Les discussions se poursuivent et une rencontre aura lieu le 17 avril 2020.

M. Grantham informe les membres d'un projet d'exposition d'une vingtaine d'œuvres d'art sur les clôtures de chantier entre la 22^e Rue et la 24^e Rue (une cinquantaine de mètres) en collaboration avec la Ville de Québec.

8. DEMANDES DES CITOYENS

M. Grantham rapporte qu'il n'y a eu aucune demande particulière en lien avec le projet. Des demandes ont été faites relativement au projet de vapeur. Puisqu'il s'agit d'un projet du CHU de Québec, celles-ci ont été transmises à M^{me} Dupuis. Pour le moment, aucune décision n'a été prise pour le tracé et le financement n'est pas encore final.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 2 juin 2020 à 18 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH. Une visite du chantier à 17 h précédera la réunion. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Compte rendu rédigé par Louise Vézina